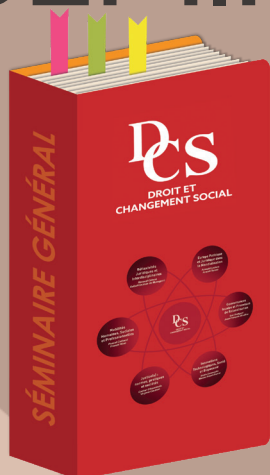


# SÉMINAIRE GÉNÉRAL

## DROIT ET CHANGEMENT SOCIAL



Europe  
Politique  
et Juridique  
dans la  
Mondialisation

Mutations  
écologiques et  
nouvelles  
gouvernances

Innovations  
Technologiques,  
Santé et  
Biopouvoir

Justice(s) :  
normes, pratiques  
et sociétés

Mobilités  
Humaines,  
Sociales et  
Professionnelles

Réflexivités  
Juridiques et  
Interdisciplinaires

**Jeudi 2 février**      **13h - 15h**  
Faculté de Droit de Nantes en salle 358 et par Zoom

### « Des droits vulnérables »

Handicap, action publique et changement social  
(Autour de l'ouvrage publié en août 2020)

**Anne REVILLARD**

Professeure associée en sociologie à l'Observatoire sociologique du  
changement (OSC), Directrice du Laboratoire interdisciplinaire  
d'évaluation des politiques publiques (LIEPP), Sciences Po - Paris

Discutantes : Louise Mary-Defert (CENS) & Muriel Rouyer (DCS)

#### Présentation de l'ouvrage

À partir de récits biographiques recueillis auprès d'individus ayant des incapacités motrices ou visuelles, l'ouvrage montre que les droits associés au handicap, souvent imprécis dans les textes, souffrent de défauts majeurs de mise en œuvre.

L'accès aux espaces publics d'une personne en fauteuil roulant a beau être inscrit dans la loi, là où la rampe fait défaut, ce droit reste lettre morte. L'école a beau se dire inclusive, si elle ne fournit pas à un élève non voyant les aménagements adaptés, elle ne l'est pas dans les faits.

Au fil des ans et des mobilisations, une multitude de droits ont été reconnus aux personnes handicapées. En quoi ont-ils changé leur vie quotidienne ? À partir de récits biographiques recueillis auprès d'individus ayant des incapacités motrices ou visuelles, l'auteure montre que les droits associés au handicap, souvent imprécis dans les textes, souffrent de défauts majeurs de mise en œuvre.

Pourtant, face à ces droits vulnérables, les individus sont actifs, dotés d'esprit critique et porteurs d'innovations. À l'école, dans l'entreprise, auprès des administrations ou dans les transports publics, ils protestent, négocient, bricolent et aménagent leurs droits, pour rompre avec la citoyenneté de seconde zone qui leur reste assignée.

[dcs.univ-nantes.fr](http://dcs.univ-nantes.fr)